



# Aides à la flottabilité & gilets de sauvetage

Un gilet de sauvetage est un équipement de protection individuelle (EPI). Porté et utilisé correctement, il contribue à augmenter les chances de survie en cas de chute à l'eau. Il doit être choisi en fonction de différents critères :


- **Les exigences légales** en vigueur dans le pays et pour l'activité pratiquée (croisière, régata, activités de bord de mer, métiers de la mer et activités professionnelles...)
- **Les conditions d'utilisation** (type de bateau, fréquence d'utilisation, environnement salissant, position assise...) qui déterminent les points à privilégier : confort, souplesse, flottabilité, robustesse.
- **La morphologie** (adulte, enfant, corpulence) et les vêtements ou équipements portés avec le gilet (vêtements côtiers ou de travail...)
- Et bien sûr **vos goûts et préférences !**

## NORMES & DIRECTIVES EUROPEENNES

Les aides à la flottabilité et les gilets de sauvetage doivent répondre aux exigences :



- de la norme européenne ISO 12402.
  - du règlement européen UE 2016/425 sur les EPI (Equipements de Protection Individuelle)
- L'indispensable marquage CE indique que le gilet est conforme.

	Aide à la flottabilité 50 Newtons* 	Gilet de sauvetage 100 Newtons* 	Gilet de sauvetage 150 Newtons* 	Gilet de sauvetage 275 Newtons* 
<b>Utilisation Catégorie</b>	Navigation côtière, cabotage, activités de bord de plage. Pour nageurs confirmés.	Navigation côtière et en eaux abritées.	Navigation hauturière.	Navigation hauturière, conditions extrêmes et usage professionnel.
<b>Type de navire</b>	Canoë-kayak, planche à voile, dériveur léger, ski nautique, jet ski, kitesurf, stand up paddle.	Navires à voile et à moteur.	Navires à voile et à moteur.	Navires à voile et à moteur, vaisseaux industriels et professionnels*.
<b>Performances</b>	<b>N'assure pas le retournement.</b> Assure le maintien hors de l'eau des voies respiratoires pour un porteur conscient.	<b>Assure le retournement en 10 secondes**</b>	<b>Assure le retournement en 5 secondes**</b>	<b>Assure le retournement en 5 secondes**</b> , même équipé de vêtements de protection lourds (recommandé en cas de vêtements susceptibles d'emprisonner l'air).
		Soutient la tête sur les côtés et vers l'arrière.		
<b>Couleur</b>	Une ou plusieurs, non imposées.	Couleur réglementaire.	Couleur réglementaire.	Couleur réglementaire.
<b>Matériau réfléchissant</b>	Facultatif	Surface 100 cm <sup>2</sup>	Surface 300 cm <sup>2</sup>	Surface 400 cm <sup>2</sup>
<b>Sifflet</b>	Facultatif	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
<b>Boucle de repêchage</b>	Facultatif	Facultatif	Obligatoire	Obligatoire
<b>Sangle inguinale</b>	Néant	Utile	Utile	Utile

\*\*de la plupart des utilisateurs.

## REGLEMENTATION FRANCAISE

Pour les bateaux\* battant pavillon Français, la Division 240 exige par personne à bord :

- une aide à la flottabilité de catégorie 50 N jusqu'à 2 MN d'un abri,
- un gilet de sauvetage de catégorie 100 N entre 2 et 6 MN d'un abri,
- un gilet de sauvetage de catégorie 150 N au-delà de 6 MN d'un abri.

Si la catégorie 150 N convient à la plupart des activités et des utilisateurs, n'hésitez pas à choisir un gilet de catégorie 275 N pour une navigation plutôt hauturière, si vous êtes corpulent ou si vous naviguez dans des conditions nécessitant le port d'équipements lourds.

\*Bateaux de plaisance, de longueur inférieure ou égale à 24 m.



## LES GILETS SOLAS : POUR QUI ?

Les gilets homologués SOLAS sont utilisés à bord des navires commerciaux ou à passagers (inclus bateaux de plaisance de plus de 25 m).

Ils doivent répondre aux exigences de la Directive Européenne sur les équipements marins SOLAS – MED 2014/93/EU.

## Selon mon poids, ma taille... Quel gilet pour moi ?

Vérifiez les indications de taille, poids, tour de poitrine indiquées sur l'étiquette du gilet. Essayez impérativement le gilet avant de l'acheter.

RAPPEL : un gilet se porte SUR un vêtement et doit absolument être ajusté.

## Cas particulier des enfants :



Un enfant de moins de 30 kg doit réglementairement porter un gilet de catégorie 100 N. En croisière ou en bord de plage - donc indifféremment de la distance d'un abri - un gilet pour enfant doit assurer le retournement et être équipé de moyens de repérage et de repêchage.